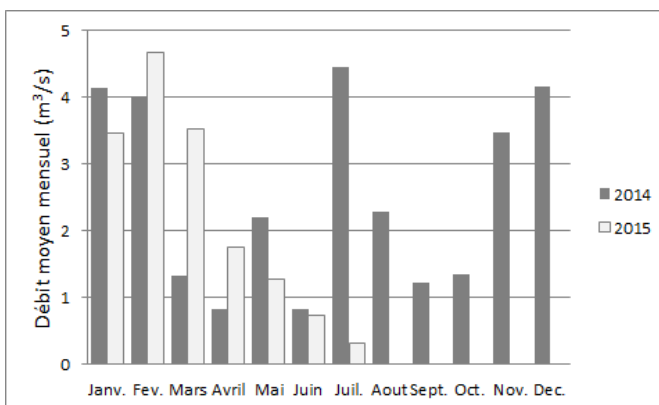


## Les années hydrologiques se suivent, mais ne se ressemblent pas !

Après un printemps particulièrement sec, le mois de juillet et ses quelques jours de canicule ont été critiques pour le débit de nos rivières. Le Sichon et ses affluents n'ont pas été épargnés ! En effet, ils ont atteint un débit d'étiage inférieur à la quinquennale sèche (étiage ayant une probabilité d'arriver 1 fois tous les 5 ans) pendant plusieurs jours fin mai, début juillet et fin juillet. Si heureusement aucune rupture d'écoulement n'a été observée sur le Sichon, il n'en va pas de même pour ses affluents principaux. Le Jolan s'est ainsi complètement asséché pendant une vingtaine de jours dans Cusset, au niveau de la rue de l'industrie (*photo ci-dessous*). Seul un rejet, d'origine inconnue, permettait alors sa réalimentation au niveau de la piscine de Cusset avant de rejoindre le Sichon. Le Mansan, affluent rive gauche au niveau du Gué Chervais, n'a plus rejoint le Sichon pendant plusieurs jours également. Ce début d'été 2015 ressemble ainsi beaucoup à la dernière sécheresse de 2003, mais l'hiver et le début du printemps ont heureusement été plus humides, et ont permis un bon rechargement des nappes phréatiques.

Ce début d'année hydrologique apparaît donc très différent de

l'année 2014, qui avait été marquée par plusieurs crues estivales importantes ayant engendrées des inondations de certains quartiers de Cusset. Les années se suivent donc, et n'ont de point commun que leurs conditions hydrologiques plutôt extrêmes, dans un sens comme dans l'autre.



### C'EST AU PROGRAMME

Dimanche matin 30 aout :  
Travaux d'entretien du Sichon. Pour plus  
d'information, contactez-nous par mail :  
[contact@aappma-sichon.com](mailto:contact@aappma-sichon.com)

Mercredi 2 septembre :  
Pré-rentree de l'école de pêche à la  
mouche, centre Éric Tabarly à Cusset,  
RDV 20h15 !

### Quelles conséquences potentielles pour la faune aquatique ?

Le premier impact d'une telle réduction des niveaux d'eau est bien sûr la réduction drastique de la quantité d'habitats disponibles. Le nombre de caches encore en eau se réduit et entraîne une concentration importante de faune piscicole par exemple. Parallèlement, certains habitats fortement attractifs en conditions hydrologiques normales disparaissent presque complètement, comme les racines en berges ou encore les radiers qui sont l'habitat exclusif des truitelles de l'année.

Cette réduction des écoulements s'accompagne également d'un réchauffement important des eaux, d'autant plus lorsque des seuils sont présents et entraînent une stagnation de la rivière. Lors de ce mois de juillet, le Sichon au Moulin Vidot a ainsi présenté une

température moyenne journalière supérieure à 20°C pendant 8 jours consécutifs, avec un pic à près de 24°C (le seuil léthal pour la truite fario étant de 25°C). Ces températures ont donc probablement eu un impact non négligeable sur la survie de notre compagnon de pêche favori, notamment chez les plus jeunes sujets.

## Une nouvelle cabane pour votre AAPPMA

L'équipement de votre AAPPMA évolue. Depuis début juillet, nous disposons d'une nouvelle « cabane ». Grâce à la mise à disposition d'un emplacement au niveau de la source Régina par la commune de Cusset, notre association a pu installer un conteneur tout neuf. Les membres du bureau ont travaillé d'arrache-pied pour installer et isoler ce qui deviendra maintenant notre nouveau point de rendez-vous, merci à eux !

Chers lecteurs, chères lectrices, vous êtes donc les bienvenus lors de nos prochaines séances de travaux et d'entretien du Sichon, tous les derniers dimanches de chaque mois.

## Focus sur une espèce végétale invasive : la renouée du Japon

Cette plante herbacée très vigoureuse est originaire de Chine, de Corée, du Japon et de la Sibérie. Naturalisée en Europe et en Amérique, elle y est devenue l'une des principales espèces invasives. Elle est aujourd'hui inscrite à la liste des 100 espèces les plus préoccupantes de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN).

Ce caractère invasif est lié aux caractéristiques biologiques de cette espèce, qui lui donnent un avantage compétitif énorme :

- développement rapide dès le début du printemps grâce aux réserves exceptionnelles de ses rhizomes,
- peu de lumière sous son feuillage dense,
- émission dans le sol de substances toxiques pour les autres espèces végétales,
- système racinaire très étendu, lui permettant de traverser des obstacles (route par exemple)
- dispersion grâce au grand nombre de bourgeons présents sur ses rhizomes.

Ces « tactiques » particulièrement efficaces ont des conséquences lourdes pour notre environnement. En premier lieu, la renouée du Japon élimine toute concurrence végétale et prive ainsi la faune locale de son habitat. Des études en milieu naturel ont montré que la perte de qualité et de diversité d'habitat engendrée par le développement de la Renouée pouvait entraîner une diminution de 40% de la diversité faunistique, avec un nombre de groupes d'invertébrés diminué de 20 à 30 %. Par ailleurs, très présente en bordure de cours d'eau, elle accélère l'érosion des berges. Enfin, elle uniformise les paysages, coupe les vues et empêche toute activité humaine dans les milieux qu'elle colonise (promenade, baignade, pêche, etc.).

A l'heure actuelle, aucun moyen de lutte réellement efficace n'a encore été trouvé. Des techniques de coupe et d'arrachage des rhizomes, suivi d'un bâchage des sols ont été développées mais peinent à démontrer leur viabilité sur le long terme. En effet, les fragments de Rhizome peuvent subsister plusieurs années avant de repartir ! Comme pour de nombreuses espèces (végétales ou animales) ayant colonisées nos espaces naturels, la lutte va être longue :

- arrachage des rhizomes
- fauches précoces et multiples dans l'année pour épuiser le rhizome restant
- veille constante de l'implantation de nouveaux foyers de développement
- plantation d'espèces endémiques

En 2010, notre AAPPMA a réalisé une étude pour cartographier la présence de renouée sur son territoire. 47 foyers de développement avaient été repérés pour une longueur totale en berge de 373m, et une surface estimée à plus de 1500m<sup>2</sup>. Cette année, les bénévoles ont engagés des actions d'arrachage et de fauchage sur certains foyers localisés. Cette action sera poursuivie dans les années futures pour limiter le développement de cette espèce, notamment sur le secteur amont de notre parcours.



Fauchage réalisé par les bénévoles de l'AAPPMA en juillet 2015

### CONCOURS AMICAL DE PECHE A LA MOUCHE

Comme chaque année, notre école de pêche organise son concours amical de pêche à la mouche sur le Sichon.

Dimanche 6 septembre 2015  
Espace Chambon à Cusset  
Tirage au sort des parcours à 8h

Inscription concours : 16 €  
Repas du midi : 16 €

Contactez Jean Jacques Ropiot : 06 70 82 58 87  
Ou sur [www.aappma-sichon.com](http://www.aappma-sichon.com)